



CGT Educ'Action Nantes Maison des syndicats, place de la gare de l'état, 44276 NANTES

E mail : cgteduc-nantes@orange.fr

Internet <http://educactionnantes.reference-syndicale.fr>

30/06/2020

A Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie de Nantes

Objet : Attribution Prime COVID dans les services

Monsieur le Secrétaire Général,

Lors du dernier CTSA du 5 juin, vous nous aviez indiqué que vous n'étiez pas en mesure d'informer les représentants des personnels ni du montant global de la dotation attribuée à l'Académie de Nantes ni des modalités de répartition de cette prime aux personnels de l'Académie.

Le Secrétaire d'Etat avait annoncé aux organisations syndicales qu'il souhaitait que cette indemnité soit versée aux personnels à compter de la paie de juillet. Compte-tenu des échéances de paie, nous imaginons bien que cette disposition n'a pu être mise en œuvre.

Nous réitérons donc notre demande d'un groupe de travail présentant les modalités et critères de répartition comme cela a pu être organisé au niveau du CROUS de Nantes.

Nous demandons également à ce que soit communiqué aux représentants du personnel le nombre d'agents concernés par cette prime et la répartition des montants.

Au-delà de notre point de vue sur le caractère ponctuel et discriminant de cette prime, nous sommes ainsi, par exemple, très étonnés que les personnels de la DIFAG, et notamment celles et ceux qui ont été présents sur site pour assurer l'accueil, la maintenance et l'entretien des locaux, aient d'ores et déjà été informés qu'ils n'étaient pas considérés comme des agents susceptibles d'être éligibles à cette prime COVID alors que des collègues aux missions comparables sur le CROUS ont, quant à eux, bien touché cette prime au prorata de leur temps de présence.

Dans l'attente des réponses que vous pourrez apporter à nos demandes, veuillez recevoir Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre attachement au service public d'éducation.

les élu.es CGT Educ'Action au CTSA

Sylvie Moreau Morgane Boyer Ronan Keromnès Hervé Guichard
et Céline Blanchard